

EDITO



Les manifestations estivales ont attiré une fois encore beaucoup de monde.

De la Sardinade, à la kermesse de l'école en passant par la course automobile, le tournoi de foot, le marché des Producteurs et le feu d'artifice, Saint Sauveur était à la fête.

Un grand merci au Syndicat d'Initiative et aux associations qui s'engagent pour l'animation du village.

La rentrée scolaire 2018 s'inscrit sous le signe de l'engagement constant de l'équipe municipale.

Pour nos enfants et enseignants, elle est assujettie à quelques changements, dont les plus importants sont le retour à la semaine de quatre jours et le dédoublement des classes de CP et CE1.

Sincèrement votre,

Serge RAYNAUD
Maire de Saint Sauveur
Vice-Président de l'intercommunalité
Médoc Cœur de Presqu'île

"Si les feuilles de la vigne ne tombent pas avant la Saint-Martin, l'hiver sera froid."



SOMMAIRE

-  **Vie communale pages 2 à 5**
 - Rentrée des classes
 - Travaux rue des écoles
-  **Cadre de vie page 6**
 - Le Parc Naturel Régional du Médoc
-  **Vie culturelle et associative page 7**
-  **Evénement page 8**

Vous êtes nouvel arrivant ?

Bienvenue à Saint-Sauveur...

BIENVENUE

Vous venez d'emménager à Saint-Sauveur, vous ne connaissez pas la commune et vous vous posez des questions dans les domaines administratifs, éducatifs, culturels, sociaux, sportifs...

Pour faciliter votre installation et répondre à toutes vos questions, nous vous invitons à vous présenter à la mairie et à vous inscrire sur la liste des nouveaux habitants. Chaque année, la mairie organise une cérémonie de bienvenue.

L'accueil des nouveaux habitants est une tradition et permet de présenter la commune, d'établir le contact avec les élus et les services administratifs.

Un été bien rempli



Pas moyen de s'ennuyer l'été à Saint-Sauveur !

Remise des dictionnaires aux futures collégiens



Exposition de peintures

Inauguration de la fête du village, un moment très convivial !



Course cycliste

Course pédestre



Bravo à la seule féminine de la course cycliste !



Le marché des producteurs, toujours un succès gourmand !



 Le Tour de Saint-Sauveur 2018 !



Rentrée Scolaire

Suite à la parution du décret gouvernemental du 27 juin 2017 concernant l'autorisation de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, le Conseil d'Ecole ainsi que le Conseil Municipal ont approuvé pour la rentrée de 2018 le retour à la semaine des 4 jours d'enseignement, à savoir :



lundi, mardi, jeudi et vendredi de :

8 h 45-12 h 15 et 13 h 45 -16 h 15

**Ouverture du portail et accueil des enfants
à 8 h 35 et 13 h 35.**

Cette année, vu la mise en application d'une des quatre mesures de l'Etat pour « bâtir l'Ecole de la confiance », M. l'Inspecteur de l'Education Nationale a réorganisé les postes d'enseignants dans les établissements classés en REP (réseau d'éducation prioritaire) afin de dédoubler les classes CP et CE1.

Ainsi, nos effectifs sont répartis de la manière suivante :

- Maternelle petite-moyenne-grande sections : 27 élèves
- CP..... : 10 élèves
- CE1..... : 12 élèves
- CE2..... : 17 élèves
- CM1-CM2..... : 24 élèves



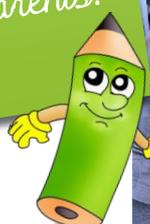
Une nouvelle enseignante, Madame Isabelle BERROUET a intégré l'équipe. Madame Maryline SURGET assure toujours le poste de direction.

Enseignants : Guillaume LANNAUD – Patricia LEGLISE – Sandra OUBAL – Maryline SURGET - Isabelle BERROUET - Aurélie DUPOUY

Personnel communal : Simone PEYRILLE – Nadine QUERION – Nathalie TETAUD – Claudine VILLETTE

Personnel CDC : Nadine QUERION – Salima AABI – Lisa AULANET- Dorien PITREL

*L'équipe municipale souhaite une
belle année scolaire aux
enfants, enseignants et parents.*



Travaux Rue des Ecoles

En complément des travaux d'enfouissement des réseaux qui se terminent et conformément au planning annoncé, la dernière tranche des travaux « rue des écoles » a démarré le 10 septembre pour être terminée début novembre.

Il s'agit en priorité d'améliorer la sécurité routière sur cette voie communale desservant l'école, l'église, la salle polyvalente, la mairie et donnant sur la route départementale 104 pour :

- créer un sens unique depuis le chemin de Fontestean jusqu'au monument aux morts, des parkings et des aménagements paysagers ;
- limiter la vitesse à 30km/h ;
- aménager le quai autobus scolaire et un cheminement piéton aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) depuis la bibliothèque jusqu'à la mairie ;
- supprimer le tourne à gauche dans le virage, au niveau du monument aux morts.



Contrat Local de Santé en Médoc



La signature du 2^{ème} Contrat Local de Santé en Médoc a eu lieu le jeudi 14 juin 2018 à la salle polyvalente de Saint-Sauveur. Le CLS Médoc 2018-2023 succède au premier CLS mis en œuvre en 2013. Il permet de mieux coordonner les politiques de santé pour réduire les inégalités d'accès à la santé et aux soins.

Après le mot d'accueil de Serge Raynaud, Maire de Saint-Sauveur, se sont déroulés les discours officiels. Le CLS est signé par 19 partenaires. Ce contrat porte sur le même territoire de 53 communes regroupées en 4 communautés de communes (Médoc Atlantique, Médoc Cœur de Presqu'île, Médullienne et Médoc Estuaire) avec plus de 102 750 habitants.



Le tumulus du Bernet

Nous adressons nos plus chaleureux remerciements aux bénévoles qui ont passé deux jours à nettoyer le site du Tumulus, abritant un « tombeau mégalithique ». Merci, pour leur engagement dans cette action, pour leur sens civique et leur volonté de contribuer ensemble à la sauvegarde du patrimoine communal.

Cette action sera complétée par le chantier éducatif jeunes, organisé par la Communauté de Commune Médoc Cœur de presqu'île, qui aura en charge la mise en place de la signalétique.



Avant



Après

Zoom sur les acquisitions



Dans le cadre du passage au "Zéro phyto", une nouvelle subvention du Département pour 2018, a permis l'achat d'un broyeur d'accotement.

Après les travaux de rénovation de la salle polyvalente, c'est au tour du mobilier : tables rondes, rectangulaires et une partie des chaises, d'être renouvelées.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

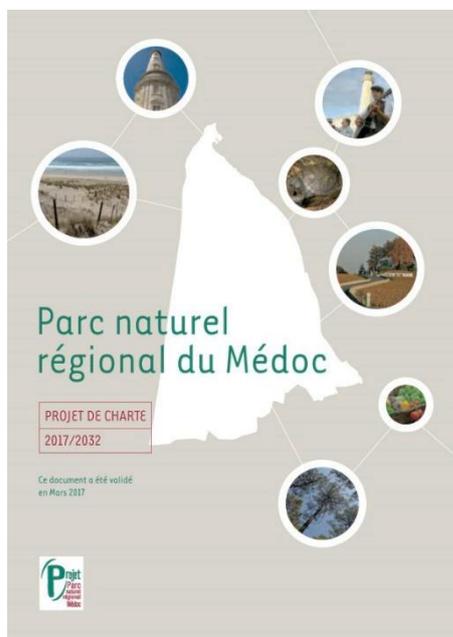


Le 26 mai 2019, les élections européennes auront lieu en France.

Les demandes d'inscription seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre inclus : se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les électeurs déjà inscrits sur les listes de la commune n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé d'adresse.

Les jeunes gens de 18 ans seront inscrits automatiquement, néanmoins ils devront se présenter afin de vérifier l'exactitude de leur état civil et de leur domicile.

Les citoyens des états de l'Union Européenne, autre que la France, peuvent demander leurs inscriptions sur les listes électorales complémentaires avant le 31 décembre afin de pouvoir voter lors des prochaines élections européennes.



Le Parc Naturel Régional du Médoc

"Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine".

Il s'agit d'une analyse fine de ce territoire réalisée dans le but de sa mise en valeur et de promouvoir toutes les richesses du Médoc. C'est un document important puisqu'il va guider les décisions à prendre sur le développement des villes et villages, de l'activité et la localisation des entreprises, le cadre de vie, la santé, le tourisme, la culture et la vie sociale.

Encadrée par le Code de l'Environnement, la procédure de création d'un Pnr relève de la compétence du Conseil Régional. L'Etat

accompagne et valide les étapes en émettant un avis. Les collectivités partenaires sont étroitement associées tout au long du processus.

Après le feu vert donné par 51 mairies du Médoc, la charte du PNR du Médoc est prête à s'appliquer sur toute la presqu'île, du Porge au Verdon.

« Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'adhésion de la commune au Parc Naturel Régional du Médoc »



Le Fournas

La ferme d'Hortélie, la ferme du Vivant .

La Ferme d'Hortélie, éducation à l'écocitoyenneté, maraîchage, apiculture, poules pondeuses, plantes à tisane, promotion et sensibilisation à la protection de l'environnement.



"Une culture à taille humaine et au rythme des saisons."

La Ferme d'Hortélie se visite, **sur rendez-vous uniquement**, guidée ou en autonomie juste pour flâner et découvrir le lieu à son rythme. Outre la production, la Ferme d'Hortélie a aussi pour objectif d'éveiller à l'écocitoyenneté et de faire la promotion pour tous d'un mode de vie sain et simple, en s'appuyant sur l'environnement.

Ainsi, Séverine vous accueille sur la Ferme pour vous proposer des visites à thèmes en lien avec les plantes cultivées sur le site mais aussi des ateliers du « faire soi-même » pour gagner en autonomie et réaliser vos produits d'hygiène, de cosmétiques, d'entretien, de soin, vos purins pour le jardin... et des ateliers « du potager à l'assiette ».

Elle intervient également en extérieur pour des balades nature, cueillettes sauvages mais aussi dans les établissements scolaires, publics, collectivités, en association... pour des ateliers ou pour vous aider dans la création d'un jardin ou l'installation d'une ruche. Réunissez-vous en petit groupe d'amis, de proches pour choisir vos ateliers personnalisés. D'octobre 2018 à juillet 2019, la Ferme d'Hortélie anime « Le Club Nature des Jeunes Futaies » pour les **7-11 ans**. Renseignements : fermehortelie@gmail.com ou 06.33.88.65.43

« La nature offre à la fois ce qui nourrit le corps et le guérit, émerveille l'âme, le cœur et l'esprit »

Pierre Rabhi



Vie culturelle et associative

Le monde associatif est particulièrement présent sur la commune de Saint-Sauveur. Douze associations participent à l'animation de notre village.

On ne remerciera jamais assez l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour accueillir, conforter et développer les valeurs fondamentales de l'esprit associatif.

La commune les soutient activement par la mise à disposition de ses équipements et l'attribution de subventions. En 2018, les élus ont maintenu les montants alloués les années précédentes et ce malgré un budget resserré.

« Salvatori-Comédie »

Animée par son président Bernard CORDIER, cette association a pour vocation d'initier les enfants de 10 à 17 ans au théâtre. Les séances selon les âges sont dispensées dans la salle polyvalente tous les mercredis de 9 h à 12 h et les lundis de 17h30 à 18h30



La Salvathèque fait sa rentrée.



Séance de dédicace par M. CORDEYRAN
Scénariste BD « Château Bordeaux »

Depuis début septembre notre bibliothèque municipale vous attend tous les lundis (16h-18h), mercredis (16h-18h30), et samedis (10h30-12h15) pour vous présenter ses dernières acquisitions : romans, BD, polars, livres pour enfants.

Notre équipe de bénévoles vous proposera aussi des animations pour petits et grands telles que Scrabble, aquarelle ou couture.

Pour les vacances de la Toussaint du 22 au 26 octobre s'y déroule « La semaine du polar » avec jeux gratuits et enquêtes pour tous les âges les après-midis de 16 à 18h.

Venez découvrir l'exposition « le détective sort ses griffes » (de 7 à 12 ans) ainsi que l'expo interactive « qui a refroidi Lemaure » où, armés d'un casque et d'une tablette, vous serez chargés de mener l'enquête en suivant les panneaux interactifs disséminés dans la salvathèque... suspense garanti !



Pour clôturer cette semaine, Henri Laurent (Association des amis de San Antonio) proposera une rencontre avec l'œuvre de Frédéric Dard suivie d'un buffet froid à partager sur place dès 20h le vendredi 26 octobre 2018.

Prêt gratuit de livres, de disques, expositions culturelles, conférences, nombreuses animations : rejoignez notre équipe de bénévoles de la salvathèque
tél : 05 56 09 37 56
salvathèque33250@orange.fr



Inscriptions au repas des Aînés 2018

Cette année, les personnes de 65 ans et plus sont invités le dimanche 16 décembre 2018 à partager un repas.

Pour les plus de 70 ans ne pouvant pas se déplacer des colis gourmands seront offerts.

Dans les prochains jours, une lettre sera adressée à toutes les personnes concernées afin qu'elles puissent s'inscrire. Néanmoins, pour celles et ceux qui ne recevraient pas ce courrier, nous les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie pour s'inscrire.

Transport gratuit : Saint-Sauveur - Pauillac

La commune organise gratuitement un transport par mini bus de 9 places à destination de Pauillac pour les administrés sans moyen de locomotion. Vous devez vous inscrire auprès de la mairie. Deux dates sont programmées :

- Mardi 13 novembre 9h30 retour 11h30
- Mardi 04 décembre 9h30 retour 11h30

Atelier Mémoire



Vous avez plus de 55 ans, vous souhaitez préserver votre capital santé et votre qualité de vie ? L'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) en partenariat avec l'AAPAM et la mairie de Saint-Sauveur vous propose de participer à des ateliers MEMOIRE.

Des exercices ludiques vous seront proposés pour stimuler l'ensemble des fonctions du cerveau : l'attention, le langage, la mémoire, la logique...

A compter de janvier 2019 et durant 10 semaines, des ateliers hebdomadaires de 2 heures se dérouleront dans la salle polyvalente de Saint Sauveur.

Pour plus d'information, vous êtes invités à participer à la réunion de présentation qui se tiendra :

Lundi 26 novembre 2018 à 14h30 à la salle polyvalente communale.

AGENDA 2018

- 19 octobre : Rando pour tous - Croq'chemins
- 1^{er} novembre : Halloween - APE
- 2 novembre : Loto - Syndicat d'Initiative
- 9 novembre : Loto - Les Vieux fûts - Foot
- 10 novembre : Soirée Choucroute - Les Vieux Crus - Rugby
- 11 novembre : Commémoration - Mairie
- 18 novembre : Banquet- Club du 3^{ème} Age
- 23 novembre : Loto - Ecole
- 1^{er} décembre : Marché de la St Nicolas - Mairie - Collectif Associatif
- 9 décembre : Bourse aux jouets - APE
- 16 décembre : Repas de Noël pour les Aînés - offert par la commune.

**Samedi 1^{er}
décembre 2018**



**Place de la
mairie**

**Le Marché de
saint-Nicolas**



Infos' Saint Sauveur

N°11 - octobre 2018
Edité par la commune de Saint Sauveur
1, place du 19 mars 1962
Tél : 05 56 59 57 13 - Fax : 05 56 59 50 61
Courriel : saint-sauveur-medoc@orange.fr



Directeur de publication :
Serge RAYNAUD
Rédaction et coordination : Les membres de la commission communication
Conception : Sandrine MACHUQUE
Impression : Imp. LA ROCHELLE 17006 La Rochelle
Crédit photos : Commune de Saint Sauveur
Tirage : 600 exemplaires Dépôt légal : à parution